

**Protocole d'accès à l'établissement**

**Elie de Brignac**

Sous réserve des annonces gouvernementales en amont de la vente.



ARQANA

**Vente d'Automne**

**14 – 19 Novembre 2020**

Etablissement Elie de Brignac  
32 avenue Hocquart de Turtot, BP 23100, 14803 Deauville

# Table des matières

<b>I.</b>	<b>Prérequis</b> .....	4
<b>II.</b>	<b>Procédures gouvernementales</b> .....	4
<b>III.</b>	<b>Restrictions d'accès à l'établissement de vente</b> .....	5
<b>IV.</b>	<b>Logistique globale</b> .....	6
A.	Nettoyage du site .....	6
B.	Equipements de protection individuelle (EPI).....	6
C.	Limitation du nombre de lots présents dans le rond de présentation.....	7
D.	Circulation sur site.....	7
E.	Signalétique.....	7
F.	Prise d'enchères à l'extérieur de la salle .....	7
G.	Captation vidéo .....	7
H.	Biosécurité.....	7
<b>V.</b>	<b>Déroulé de la vente</b> .....	8
A.	Jeudi 12 Novembre (Accueil).....	8
B.	Vendredi 13 Novembre (inspections).....	8
C.	Samedi 14 Novembre (vente à huit-clos accessible en ligne) .....	8
D.	Dimanche 15 Novembre (inspections) .....	9
E.	Lundi 16, Mardi 17 & Mercredi 18 & Jeudi 19 novembre (inspections puis vente à huit-clos accessible en ligne) .....	9
<b>VI.</b>	<b>Personnels utilisant le site</b> .....	10
A.	Spotters .....	10
B.	Hôtesses .....	10
C.	Vacataires.....	10
D.	Captation vidéo / Permanence sonorisation des ventes.....	10
E.	Restauration.....	10
F.	Vétérinaires préleveur, identificateur et officiel .....	10
G.	Maréchal-ferrant .....	11
H.	Grooms.....	11
I.	Médecin de service .....	11
J.	Opérateur de prise d'enchère en ligne .....	11
K.	Tribune .....	11
L.	Vendeurs et acheteurs incluant les agents .....	11

<b>VII.</b>	<b>Aménagements spécifiques dans l'établissement .....</b>	<b>12</b>
A.	Accès .....	12
B.	Contrôle des entrée/sortie des chevaux .....	12
C.	Premiers soins .....	12
D.	Granges à foin et paille.....	12
E.	Boite d'entrée des chevaux et quais d'embarquement .....	12
F.	Bars / restaurants.....	13
G.	Rond de longe .....	13
H.	Repository .....	13
I.	Auditorium de vente .....	13
J.	Ecuries .....	13
K.	Selleries .....	13
L.	Sanitaires.....	14
M.	Plans .....	14

## I. Prérequis

Fin décembre 2019, la propagation du virus causant la COVID-19 a entraîné de nombreuses perturbations dans les activités de chaque pays. Face au manque d'immunité et aux recommandations de l'OMS pour limiter l'impact de cette crise, de nombreuses mesures ont été prises afin d'endiguer la pandémie contre laquelle aucun vaccin n'existe actuellement.

Les protocoles décrits ci-dessous sont conformes aux directives du gouvernement à la date de rédaction.

**Le document est susceptible d'être mis à jour si le gouvernement venait à diffuser de nouvelles dispositions.**

Dans le cadre des mesures sanitaires en vigueur à compter du 30 Octobre 2020, l'agence de vente Arqana s'organise pour poursuivre son activité de vente et fluidifier la mise sur le marché de la production des éleveurs de chevaux de courses en France, tout en respectant strictement les consignes sanitaires définies par le gouvernement. Le présent cahier des charges s'appuie sur les principes généraux évoqués par la fédération nationale des courses hippiques.

Les ventes de chevaux se dérouleront à l'extérieure de la salle de vente, dans le rond de présentation, avec des prises d'enchères sur site, sur l'interface online et par téléphone. Les jours précédents ces ventes, des professionnels pourront être accueillis sur rendez-vous pour « inspecter » les chevaux mis en vente. Il ne s'agit donc pas d'une manifestation publique mais de l'exercice d'une activité professionnelle et économique dont les acteurs socioprofessionnels principaux ont le statut d'exploitant agricole, d'entraîneur public ou de courtier.

L'effectif présent doit être le plus limité possible et des mesures de sécurité sanitaire rigoureuses seront respectées : port du masque obligatoire, organisation adaptée des espaces de travail (intérieur et extérieur).

## II. Procédures gouvernementales

Suite aux dernières annonces gouvernementales, il est obligatoire de respecter les différentes mesures citées ci-dessous afin d'assurer à tous un climat de travail sécurisé dans l'établissement de vente Elie de Brignac et sur l'hippodrome de Deauville La Touques :

- Maintenir la distance sociale entre chaque individu (minimum 1,5 mètre).
- Port obligatoire de masques faciaux.
- Augmenter la fréquence du lavage des mains à l'aide de savon ou de gel hydroalcoolique.
- Augmenter la fréquence de la désinfection des zones de contact et objets que vous pouvez utiliser, grâce à des lingettes désinfectantes ou des produits virucides.

- Inscription des coordonnées de chaque personne accédant au site sur un registre à l'entrée de l'établissement afin d'être joignable si nécessaire.

Nous demandons à toute personne présentant l'un des critères suivants de ne pas entrer dans l'établissement Elie de Brignac ou sur l'hippodrome de Deauville La Touques :

- Fièvre,
- Symptômes grippaux tels que toux, maux de gorge et fatigue,
- Essoufflement,
- Perte de goût,
- Perte de l'odorat,
- Être considéré comme une personne à risque ou vulnérable,
- Vivre avec une personne isolée,
- Revenir d'une région touchée par l'épidémie de COVID-19 ou avoir été en contact avec une personne ayant contracté la maladie.

Toute personne développant des symptômes au cours de la vente doit immédiatement consulter le médecin de service qui préviendra si nécessaire le responsable COVID-19 d'ARQANA, Arthur SERRES.

### III. Restrictions d'accès à l'établissement de vente

L'accès sera strictement réservé aux personnes ayant effectué une demande sur arqana.com et reçu une réponse positive. Dans ce cas, il suffira de donner son nom à l'accueil de l'établissement, chaque jour, pour récupérer un bracelet.

La sécurité de l'établissement sera assurée par l'entreprise Mondial Protection.

Le seul parking ouvert sera le parking des professionnels situé à l'entrée de l'hippodrome de La Touque. Il n'y aura pas de service des voituriers. Une seule personne sera présente afin de fluidifier les flux de chevaux du centre d'entraînement et les flux de véhicules.

L'entrée sur le site se fera uniquement – de jour comme de nuit - par l'accès au 32 rue Hocquart de Turtot face à l'entrée de l'hippodrome. **Les accès situés le long de la rue Florian de Kergorlay seront tous condamnés.**

Pour les chevaux stationnés à l'hippodrome, l'accès se fera par le portail situé à côté des bureaux de direction de l'hippodrome.

L'accès des chevaux logés sur l'établissement Arqana se fera par le quai de débarquement.

Les personnels amenant les chevaux – qui ne passeront pas par l'entrée principale - seront contrôlés par les vigiles présents, d'où la nécessité que leur employeur les aient déclarés préalablement sur arqana.com.

Concernant l'auditorium de vente, il sera fermé.

Par ailleurs, le port du masque est **obligatoire pour tous les utilisateurs du site dans l'ensemble des espaces.**

Les personnels d'ARQANA seront équipés d'un masque chirurgical dès leur présence sur site.

Pourront entrer sur le site :

- Personnels médicaux.
- Vétérinaires mandatés par Arqana ou pour lesquels les clients auront en amont adressé une demande à Arqana qui l'aura validée.
- Maréchal Ferrant de garde.
- Vendeurs : représentant du haras et effectif limité de grooms, tous déclarés en amont.
- Acheteurs et courtiers : sur inscription préalable.
- Transporteurs de chevaux.
- Presse accréditée.
- Agents de sécurité.
- Entreprises de nettoyage.

**Arqana se réserve le droit de refuser les accès en fonction des éléments disponibles.**

ARQANA se réserve le droit de restreindre les accès si la fréquentation du site est jugée excessive.

Des affiches seront disposées à l'intérieur du site afin de rappeler les règles à respecter.

## IV. Logistique globale

### A. Nettoyage du site

Arqana a mis en place un protocole de nettoyage renforcé visant à agir sur les zones de contact telles que les poignées de porte, rampes, robinets, etc.

Chaque opération de nettoyage sera consignée dans un registre consultable en cas de contrôle par les autorités.

### B. Equipements de protection individuelle (EPI)

- Du gel hydroalcoolique - en flacons ou en bornes - sera mis à disposition à l'entrée principale de l'établissement ainsi que dans chaque cour de présentation, bureaux des ventes (dit « des papiers ») et sanitaires.
- Les salariés d'Arqana seront équipés d'EPI.
- Utilisation d'un masque dans l'enceinte de l'établissement des ventes.
- Arqana aura à disposition un stock de masques en cas de besoin, mais **il est demandé à toutes les personnes ne faisant pas partie de l'équipe Arqana de s'équiper de leurs propres équipements de protection individuelle.**

### C. [Limitation du nombre de lots présents dans le rond de présentation](#)

À tout moment, le nombre de lots dans le rond de présentation sera limité à 8.

### D. [Circulation sur site](#)

Il ne sera pas mis en place de sens de circulation dans les cours. **Merci de ne pas stationner dans les zones exigües afin de faciliter les flux.**

Dans les zones d'attente (bureaux des papiers et de la comptabilité), des stickers au sol ainsi que des cordons permettront de définir les distances à respecter et les sens des flux.

### E. [Signalétique](#)

A l'entrée du site, les instructions concernant les mesures à respecter dans l'établissement de vente seront affichées :

- Garder une distance sociale d'1.5 mètre par rapport aux autres personnes,
- Port du masque obligatoire,
- Se laver régulièrement les mains à l'aide d'eau savonneuse ou de gel hydroalcoolique,
- Rappel aux personnes des symptômes du Covid-19.

### F. [Prise d'enchères à l'extérieur de la salle](#)

La prise d'enchères à l'extérieur de la salle sera organisée de la manière suivante :

- L'auctioneer opérera face au bâtiment principal.
- Les acheteurs seront répartis dans des espaces définis autour du rond de présentation, par groupe de dix.
- Aucun échange entre espace ne sera possible.

### G. [Captation vidéo](#)

L'équipe de production vidéo (3 personnes) sera équipée de masques. Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.

### H. [Biosécurité](#)

La mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'échelle du site peut se consulter sur l'annexe jointe sur laquelle apparaissent les emplacements des bornes ou distributeurs.

Des affiches seront installées dans l'établissement pour rappeler les distances minimales de sécurité à respecter ainsi que la nécessité de se laver régulièrement les mains.

Si la météo le permet et selon l'emplacement, les portes seront maintenues ouvertes afin d'en minimiser les manipulations.

Les locaux qui ne seront pas utilisés pendant la vente seront condamnés, dans le respect du plan de sécurité incendie.

## V. Déroulé de la vente

### A. Jeudi 12 Novembre (Accueil)

- Premier accueil des chevaux sur le site.
- Bureau des papiers ouvert pour déposer les documents d'identifications des chevaux.
- Présence d'une équipe de trois vétérinaires mandatés par Arqana en charge de vérifier l'identité des chevaux à vendre.
- Restauration par panier repas (nombre défini en fonction du nombre de personnes enregistrées au préalable).

### B. Vendredi 13 Novembre (inspections)

- Inspections des yearlings sur le site avec une limitation d'une personne accompagnant chaque cheval (comme sur les hippodromes).
- Les acheteurs potentiels viennent sur rendez-vous pris au moins 24 heures à l'avance, leurs noms sera consigné sur un registre à l'entrée de l'établissement.
- Les vétérinaires mandatés par les acheteurs pourront pratiquer des examens d'avant-vente.
- Le nombre de personnes présentes sur le site devra être limité en fonction de l'espace (Établissement + écuries de l'hippodrome) et des mesures sanitaires en vigueur. Les espaces intérieurs devront être limité en nombre de personnes présentes (Bureau administratif de la vente et distribution des paniers repas).
- Horaires à définir en fonction de la durée du jour et des mesures de confinement à ces dates.
- Restauration par panier repas (nombre défini en fonction du nombre de personnes enregistrées au préalable).

### C. Samedi 14 Novembre (vente à huit-clos accessible en ligne)

- Inspections des lots sur le site avec une limitation d'une personne accompagnant chaque cheval (comme sur les hippodromes).
- Les acheteurs potentiels viennent sur rendez-vous pris au moins 24 heures à l'avance, leurs noms sera consigné sur un registre à l'entrée de l'établissement.
- Les vétérinaires mandatés par les acheteurs pourront pratiquer des examens d'avant-vente.
- Le jour de la vente, il pourra y avoir des examens vétérinaires avant et post-vente. Par le fait, les vétérinaires mandatés pourront être présents (ce qui justifie aussi la présence du personnel des vendeurs).
- Le nombre de personnes présentes sur le site devra être limité en fonction de l'espace (Établissement + écuries de l'hippodrome) et des mesures sanitaires en vigueur. Les



espaces intérieurs devront être limité en nombre de personnes présentes (Bureau administratif de la vente et distribution des paniers repas).

- La vente commencera à 11h00.
- Horaires à définir en fonction de la durée du jour et des mesures de confinement à ces dates.
- Restauration par panier repas (nombre défini en fonction du nombre de personnes enregistrées au préalable).
- Présence des transporteurs « enlevant » le chevaux vendus.

#### D. [Dimanche 15 Novembre \(inspections\)](#)

- Derniers départs des yearlings vendus la veille.
- Premières arrivées des « chevaux à l'entraînement » se vendant le lendemain.
- Bureau des papiers ouvert pour déposer les documents d'identifications des chevaux.
- Présence d'une équipe de trois vétérinaires mandatés par Arqana en charge de vérifier l'identité des chevaux à vendre.
- Restauration par panier repas (nombre défini en fonction du nombre de personnes enregistrées au préalable).

#### E. [Lundi 16, Mardi 17 & Mercredi 18 & Jeudi 19 novembre \(inspections puis vente à huit-clos accessible en ligne\)](#)

- Inspections des lots sur le site avec une limitation d'une personne accompagnant chaque cheval (comme sur les hippodromes).
- Les acheteurs potentiels viennent sur rendez-vous pris au moins 24 heures à l'avance, leurs noms sera consigné sur un registre à l'entrée de l'établissement.
- Les vétérinaires mandatés par les acheteurs pourront pratiquer des examens d'avant-vente.
- Le jour de la vente, il pourra y avoir des examens vétérinaires avant et post-vente. Par le fait, les vétérinaires mandatés pourront être présents (ce qui justifie aussi la présence du personnel des vendeurs).
- Le nombre de personnes présentes sur le site devra être limité en fonction de l'espace (Établissement + écuries de l'hippodrome) et des mesures sanitaires en vigueur. Les espaces intérieurs devront être limité en nombre de personnes présentes (Bureau administratif de la vente et distribution des paniers repas).
- La vente commencera à 11h00.
- Horaires à définir en fonction de la durée du jour et des mesures de confinement à ces dates.
- Restauration par panier repas (nombre défini en fonction du nombre de personnes enregistrées au préalable).
- Présence des transporteurs « enlevant » le chevaux vendus.

## VI. Personnels utilisant le site

### A. Spotters

Un masque sera mis à disposition. **Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.**

### B. Hôtesses

Un masque sera mis à disposition ainsi que des gants pour les hôtesse le souhaitant. Des stylos seront mis à disposition des clients non équipés pour la signature des bordereaux. Ils ne seront pas repris. **Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.**

### C. Vacataires

Un masque sera mis à disposition. **Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.**

### D. Captation vidéo / Permanence sonorisation des ventes

Les équipes de production vidéo seront équipées de masques. **Les EPI devront être portés pendant l'intégralité de la vente.**

### E. Restauration

L'offre de restauration se limitera uniquement à la distribution de paniers repas.

Le paiement par carte bancaire sans contact doit être privilégié.

Des espaces intérieurs chauffés seront dédiés à la consommation tout en respectant les mesures de distanciation (tables individuelles).

### F. Vétérinaires préleveur, identificateur et officiel

Comme recommandé, les EPI seront fournis aux vétérinaires de la clinique Equine de la côte fleurie par leur employeur. A défaut, Arqana pourra se substituer à celui-ci.

Il est demandé de porter un masque lors de la vérification de l'identité des chevaux dans les boxes.

Les mesures de distanciation et autres recommandations gouvernementales s'appliqueront en tout temps.

#### G. [Maréchal-ferrant](#)

Les équipes de Jérémy Roux seront associées à la vente en tant que maréchal officiel.

Tout maréchal ferrant tier souhaitant intervenir devra s'inscrire préalablement et respecter les mesures mises en place puis quitter le site dès la fin de son intervention.

Ils devront être équipés de leurs propres EPI. Il est demandé que pendant leurs interventions, les maréchaux et les grooms soient équipés de masques en raison de la proximité.

Charge aux maréchaux d'indiquer leur protocole de sécurité pendant l'intervention.

#### H. [Grooms](#)

Le personnel des vendeurs doit rester à proximité des boxes attribués à leurs lots sauf si une nécessité doit les en éloigner. Il leur est demandé de venir avec leurs EPI. Ils devront gérer la distanciation sociale lors des shows. Arqana ne fournira aucun équipement. Pensez à apporter le matériel qui vous sera nécessaire.

#### I. [Médecin de service](#)

Le docteur Oriot assurera le service médical. Son bureau est situé à l'entrée de l'établissement à côté de la boutique ARQANA.

#### J. [Opérateur de prise d'enchère en ligne](#)

Les opérateurs de prise d'enchères en ligne seront situés à la tribune. Arqana leur fournira les EPI nécessaires.

#### K. [Tribune](#)

Il ne pourra pas y avoir plus de 5 personnes à la tribune simultanément. L'auctioneer sera dispensé du port du masque. Il procédera à des rappels concernant le respect des règles sanitaires selon les effectifs présents dans la salle.

#### L. [Vendeurs et acheteurs incluant les agents](#)

Chacun devra respecter les mesures de distanciation et s'assurer que son personnel applique également les mesures. Ils devront s'équiper de leurs propres EPI.

Il est demandé de porter un masque lors de l'inspection des chevaux et de solliciter l'accord du groom si une inspection plus proche du cheval doit être réalisée.

## VII. Aménagements spécifiques dans l'établissement

### A. Accès

Nous vous rappelons que le seul accès au site se situera au 32 avenue Hocquart de Turtot (en face de l'hippodrome).

### B. Contrôle des entrée/sortie des chevaux

Seuls les personnels d'Arqana pourront accéder à la guérite de contrôle. Le comptoir sera équipé d'un hygiaphone en plexiglass afin de permettre l'échange de documents en toute sécurité.

Du gel hydroalcoolique sera disponible. Si un contrôle de transpondeur doit être effectué, le personnel d'Arqana sera équipé des EPI fournis (gants et masque).

Les personnes extérieures à Arqana venant à la guérite de contrôle pour demander des informations ou récupérer des numéros de lot devront respecter les règles et se tenir à l'extérieur du local.

Arqana ne fournira pas de matériel. Les vendeurs devront donc amener leurs propres outils.

### C. Premiers soins

En cas de suspicion de COVID, l'individu devra se rendre au local du médecin de service.

En arrivant à ce local, le patient devra frapper à la porte et attendre à l'extérieur. Le soignant prendra alors la température du patient en respectant les mesures sanitaires. Si un examen dans un autre lieu de l'établissement doit être mené, le soignant devra s'équiper des EPI.

Un lieu d'isolement sera réservé en cas de suspicion de cas de COVID-19.

### D. Granges à foin et paille

Une seule personne pourra accéder au local. Nous comptons sur le bon sens de chacun pour respecter les distances sociales et autres mesures de protection nécessaires.

### E. Boite d'entrée des chevaux et quais d'embarquement

Les vendeurs et les transporteurs sont priés d'informer Anais Adam ([aadam@arqana.com](mailto:aadam@arqana.com)) pour leur confirmer le jour et l'heure d'arrivée pour chaque lot.

Les transporteurs s'engagent à respecter les règles de distanciation.

Du gel hydroalcoolique sera disponible au quai de débarquement auprès des personnels d'Arqana.

Les papiers des chevaux et autorisations d'accès devront être fournis au personnel d'Arqana avant le déchargement afin qu'il soit procédé à une vérification de la régularité des dossiers par rapport à la liste fournie par Arqana. Pour entrer dans l'établissement, il faudra attendre que le personnel d'Arqana confirme que l'accès est possible.

#### F. [Bars / restaurants](#)

La consommation ne pourra avoir lieu qu'en position assise. Les emplacements ouverts seront :

- Le Canisy
- Le Floor

#### G. [Rond de longe](#)

Il est demandé aux utilisateurs de respecter les mesures de distanciation dans ces lieux. Si du personnel d'Arqana devait intervenir, il devra s'équiper des EPI.

#### H. [Repository](#)

Les mesures appropriées dans cet espace sont les suivantes :

- Un vétérinaire par poste.
- Désinfection des claviers/souris après chaque consultation

Merci d'attendre l'accord de la responsable du local avant d'entrer.

#### I. [Auditorium de vente](#)

Il sera fermé pendant l'intégralité des journées.

#### J. [Ecuries](#)

Une borne de distribution de gel hydroalcoolique sera disponible dans chaque cour.

Des affichages rappelleront aux gens de respecter les mesures de distanciation à appliquer. Les chevaux devront quitter l'établissement le plus rapidement possible après leur passage en vente.

#### K. [Selleries](#)

Lors de l'utilisation des selleries, merci de respecter les mesures de distanciation (1.5 mètre entre chaque individu ou port d'un masque).

#### L. Sanitaires

Des serviettes jetables seront mises à disposition afin de ne pas utiliser les sèche-mains.

Le service de ménage attachera une attention particulière au nettoyage des zones de contact avant et après utilisation (poignées, fermetures, chasses d'eau, etc.).

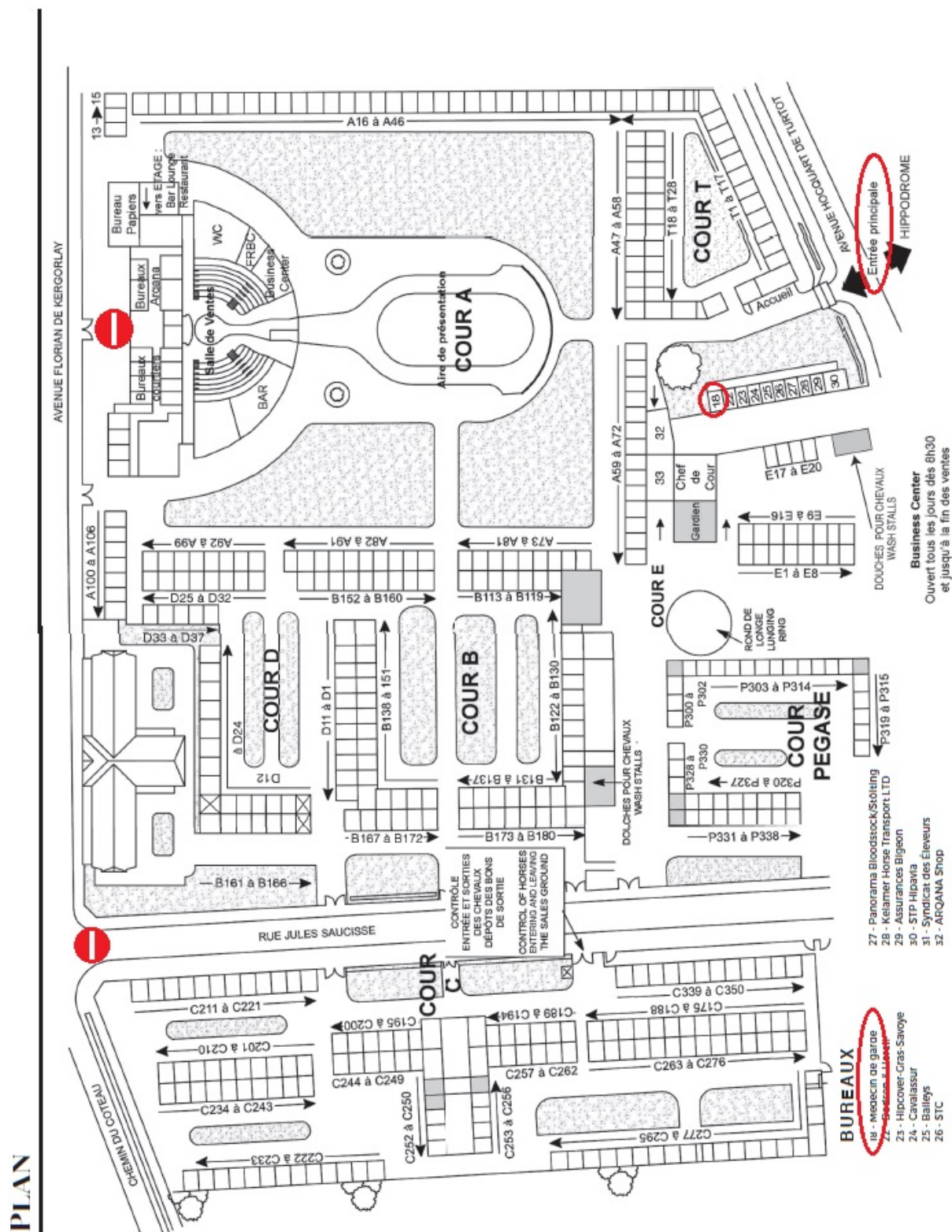
Des lingettes désinfectantes seront à la disposition des utilisateurs qui le souhaitent.

#### M. Plans

Un plan du complexe identifiant les zones de distribution de gel et les lieux où se laver les mains est annexé à ce document.

# Annexes

## A. Accès et lieux clés :



B. Localisation des bornes de distribution de gel hydroalcoolique :

**PLAN - BOXES** Bornes de gel hydroalcoolique

